
AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Fournitures divers

MISSAKA et MBONJO (Région du Sud-Ouest et du Littorale) / CAMEROUN

1. Référence de la publication

MAB/BPL/FOUR/TRANSV/2020

2. Procédure

Appelle d'offre Ouverte Locale

3. Intitulé du programme

Mesure d'Accompagnement Bananes (MAB) –

BAN/2015/366-874 (Irrigation-Drainage-Pistes)

BAN/2016/375-632 (Reduction of carbon footprint, prevention of soil erosion and effluent management)

4. Financement

Mesures d'accompagnement Bananes (MAB) Ligne budgétaire B-21.06.07 / Convention N° CM/DCI-BAN/022-873

5. Pouvoir adjudicateur

BOH PLANTATIONS LTD

MISSAKA/ CAMEROUN

BP 1130

YAOUNDE

Email: yemyete@yahoo.co.uk / desmondtanifor@gmail.com

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

L'objet de cet avis de marché est l'acquisition d'une pelle mécanique d'occasion et arbres pour planting au long du fleuve du Moungo.

7. Nombre et intitulés des lots

Lot 1 : Acquisition d'une Pelle Mécanique d'occasion (BAN/2015/366-874)

Lot 2 : Acquisition de 1500 arbres pour planting (BAN/2016/375-632)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règles d'origine

La participation au marché est ouverte à toutes les personnes physiques ressortissantes de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'un des pays ou territoires éligibles, tels qu'ils sont définis dans le règlement (UE) n° 236/2014 énonçant des règles et des modalités communes pour la mise en œuvre des instruments de l'Union pour le financement de l'action extérieure (CIR), pour l'instrument applicable au programme d'aide au titre duquel le marché est financé, et à toutes les personnes morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] qui sont effectivement établies dans l'un de ces États, pays ou territoires (voir également le point 22 ci-après). La participation est

Toutes les fournitures achetées dans le cadre du présent marché peuvent provenir de n'importe quel pays.

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement – consortium – de soumissionnaires) qui sont établies dans un État membre de l'Union européenne, dans un État ACP ou dans un pays ou sur un territoire autorisé par l'accord de partenariat ACP-CE au titre duquel le marché est financé (voir également le point 22 ci-après). La participation est également ouverte aux organisations internationales. Toutes les fournitures achetées dans le cadre du présent marché doivent provenir de l'un ou de plusieurs de ces pays.

Veillez noter qu'après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, les règles d'accès aux procédures de passation de marchés de l'UE des opérateurs économiques établis dans des pays tiers s'appliqueront aux candidats ou aux soumissionnaires du Royaume-Uni, en fonction de l'issue des négociations. Si cet accès n'est pas prévu par les dispositions légales en vigueur au moment de l'attribution du marché, les candidats ou soumissionnaires du Royaume-Uni et les candidats ou soumissionnaires proposant des biens originaires du Royaume-Uni pourraient être écartés de la procédure de passation de marché.

Toutes les fournitures achetées dans le cadre du présent marché peuvent provenir de n'importe quel pays.

9. Motifs d'exclusion

Les soumissionnaires doivent présenter une déclaration signée (incluse dans le bordereau de soumission pour un marché de fournitures) par laquelle ils attestent qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations visées dans la section 2.6.10.1. du Guide pratique des procédures contractuelles applicables à l'action extérieure de l'UE (PRAG).

Les soumissionnaires figurant sur les listes des personnes, groupes et entités faisant l'objet de

mesures restrictives de l'UE (voir la section 2.4. du PRAG) au moment de la décision d'attribution ne peuvent se voir octroyer le marché.

10. Nombre d'offres

Les candidats peuvent soumettre une candidature pour un seul lot, pour plusieurs lots ou pour tous les lots mais ils ne peuvent soumettre qu'une candidature par lot. Les offres pour des parties d'un même lot ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires ne sont pas autorisés à soumettre une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

Les marchés seront attribués lot par lot et chaque lot fera l'objet d'un contrat distinct. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise si son offre est retenue pour plusieurs lots.

11. Garantie de soumission

Aucune garantie de soumission n'est requise.

12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution de 10 % du montant du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai maximal de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le marché sera frappé de nullité et un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins-disante.

13. Réunion d'information et/ou visite du site

Une réunion d'information ou une visite du site facultative sera organisée.

14. Validité de l'offre

Les offres doivent rester valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de soumission des offres. Dans des circonstances exceptionnelles et avant l'expiration de la période de validité, le pouvoir adjudicateur peut demander aux soumissionnaires de prolonger la validité de leurs offres pour une durée spécifique (voir point 8.2 des instructions aux soumissionnaires).

15. Période de mise en œuvre des tâches

120 jours à compter de la réception du bon de commande.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Si une offre est soumise par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble, sauf disposition contraire. Les critères de sélection ne s'appliqueront pas aux personnes physiques et aux sociétés unipersonnelles lorsqu'elles participent en tant que sous-traitants.

- 1) **Capacité économique et financière du soumissionnaire** (évaluée sur la base des données fournies au point 3 du bordereau de soumission pour un marché de fournitures). Si le soumissionnaire est un organisme public, des informations équivalentes doivent être fournies. La période de référence qui sera prise en compte correspond aux trois derniers exercices clos.

Les critères de sélection pour chaque soumissionnaire sont les suivants:

Critères pour les personnes morales:

- Le chiffre d'affaires moyen des trois dernières années doit être au moins le double de la somme de l'offre financière du soumissionnaire (déclaration annuelle de revenus (DSF) dûment certifiée par un auditeur
- le ratio de liquidité générale (actif à court terme par rapport au passif à court terme) doit être d'au moins 1 pour le dernier exercice clos. En cas de consortium, ce critère doit être rempli par chacun des membres de celui-ci.
- La capacité du soumissionnaire à financer le projet (capacité d'autofinancement, capacité d'avoir une marge de crédit).
- BPL se réserve le droit d'exiger des documents supplémentaires si détermine que les documents soumis ne sont pas suffisants.

Critères pour les personnes physiques:

- les ressources financières disponibles du soumissionnaire doivent être supérieures au budget annualisé maximal alloué au marché et
- la situation financière du soumissionnaire ne doit pas être déficitaire, compte étant tenu de l'endettement, en début et en fin d'année.

- 2) **Capacité professionnelle du soumissionnaire** (évaluée sur la base des données fournies aux points 4 et 5 du bordereau de soumission pour un marché de fournitures). La période de référence qui sera prise en compte correspond aux trois dernières années précédant la date limite de soumission.

Critères pour les personnes morales:

- Au moins 03 personnes faisant partie des effectifs du soumissionnaire travaillent actuellement dans des domaines en rapport avec le présent marché.
- Une expérience pertinente dans le domaine et une liste de projets similaires exécutés avec la date, le montant et la personne de contact accompagnant le bon de réception. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de contacter les clients d'évaluer la qualité du matériel fourni, le professionnalisme des soumissionnaires et garantie et service après-vente.

Critères pour les personnes physiques:

- possède un certificat d'aptitude professionnelle en rapport avec le présent marché.
- Travaille actuellement/a travaillé au cours des trois dernières années <comme gestionnaire / chef d'équipe, etc.> avec 03 collaborateurs dans des domaines en rapport avec le présent marché.

3) **Capacité technique du soumissionnaire** (évaluée sur la base des données fournies aux points 5 et 6 du bordereau de soumission pour un marché de fournitures). La période de référence qui sera prise en compte correspond aux trois dernières années précédant la date limite de soumission.

Critères pour les personnes morales et Physiques :

- Le soumissionnaire a fourni des fournitures dans le cadre d'au moins 01 marché doté d'un budget similaire dans les domaines de BTP et marches publiques qui ont été exécutés durant la période suivante: cinq années à partir de la date limite de soumission, le **12/09/2020 à 11h** (heure d'Afrique centrale)

Cela signifie que le projet auquel se réfère le soumissionnaire a pu être entamé ou mené à son terme à tout moment durant la période indiquée. Il ne doit toutefois pas nécessairement avoir été entamé et mené à son terme durant cette période, ni mis en œuvre pendant toute la période concernée. Les soumissionnaires peuvent se référer soit à des projets menés à leur terme pendant la période de référence (bien qu'entamés avant cette période) soit à des projets non encore menés à leur terme. Dans le premier cas, le projet sera pris en compte dans sa totalité à condition que des preuves suffisantes de sa bonne exécution soient fournies (déclaration ou attestation émanant de l'entité qui a attribué le marché, réception définitive). Dans le cas des projets encore en cours d'exécution, seule la partie qui a été menée à bien pendant la période de référence sera prise en compte. La réalisation satisfaisante de cette partie doit être étayée par des pièces justificatives (comme pour les projets menés à leur terme), avec indication du montant correspondant.

Délai de livraison: le délai de livraison doit être inclus dans l'offre. Pénalités pour le retard sera imputé dans le contrat.

Conformité aux spécifications techniques: l'offre doit être conforme aux spécifications techniques dans le dossier d'appel d'offres.

SAV: les pièces de rechange devraient être disponibles à l'achat.

Entités pourvoyeuses de capacités

Un opérateur économique peut, s'il l'estime approprié et pour un marché déterminé, avoir recours aux capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces entités. Si le soumissionnaire s'appuie sur les capacités d'autres entités, il doit prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des ressources nécessaires à l'exécution du marché en produisant un document par lequel ces entités s'engagent à mettre ces ressources à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, doivent respecter les mêmes règles d'éligibilité, notamment celle de la nationalité, et remplir les mêmes critères de sélection que l'opérateur économique. En outre, les informations relatives à ces entités tierces au regard des critères de sélection pertinents devront être incluses dans l'offre sous la forme d'un document séparé. La preuve de leur capacité devra également être fournie à la demande du pouvoir adjudicateur.

En ce qui concerne les critères techniques et professionnels, un soumissionnaire ne pourra avoir recours aux capacités d'autres entités que lorsque ces dernières exécuteront les tâches pour lesquelles ces capacités sont requises.

En ce qui concerne les critères économiques et financiers, les entités aux capacités desquelles le soumissionnaire recourt deviennent conjointement et solidairement responsables de l'exécution du marché.

17. Critères d'attribution

Prix (ou, le cas échéant après autorisation préalable, le meilleur rapport qualité-prix qui est une combinaison de qualité et de prix)

SOUSSION DE L'OFFRE

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse internet suivante: www.assobacam.com
Il est également disponible auprès du pouvoir adjudicateur. Les offres doivent être soumises au moyen du bordereau type de soumission pour les marchés de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres dont le format et les instructions doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à yemyete@yahoo.co.uk et desmondtanifor@gmail.com (avec mention de la référence de la publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de soumission des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions de tous les soumissionnaires au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres. D'éventuels éclaircissements ou changements mineurs au dossier d'appel d'offres seront publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site internet de la DG Coopération internationale et développement, à l'adresse suivante: l'ASSOBACAM www.assobacam.com

Date limite de soumission des offres

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'il existe deux systèmes différents pour l'envoi des offres; celles-ci peuvent être : 1) soit envoyées par la poste ou un service de messagerie privé, 2) soit remises en main propre.

Dans le premier cas, l'offre doit être envoyée avant la date limite de soumission, le cachet de la poste ou le récépissé de dépôt faisant foi¹, alors que dans le second cas, c'est l'accusé de réception délivré au moment de la réception de l'offre qui fait foi.

12/09/2020 à 11h (heure d'Afrique centrale)

Heures Ouvrables : **De Mardi à Vendredi 8h30 à 16h le Samedi 08h30 à 11h**

Les offres envoyées au pouvoir adjudicateur après la date limite ne seront pas prises en considération.

Le pouvoir adjudicateur peut, pour des raisons d'efficience administrative, rejeter toute offre soumise à temps au service postal mais reçue, pour toute raison échappant au contrôle du pouvoir adjudicateur, après la date effective d'approbation du rapport d'évaluation, si le fait d'accepter des offres soumises à temps mais arrivées tardivement risque de retarder exagérément la procédure d'évaluation ou de remettre en cause des décisions déjà prises et communiquées.

Modalités de soumission des offres

Les offres doivent être rédigées en français et soumises, sous enveloppe scellée, exclusivement au pouvoir adjudicateur et:

- SOIT envoyées par courrier ou par service de messagerie, auquel cas le cachet de la poste ou

¹ Il est conseillé de recourir à l'envoi recommandé, au cas où le cachet de la poste ne serait pas lisible.

la date du récépissé de dépôt font foi;

Boh Plantations Limited, Missaka
BP 1130, Yaoundé
Service MAB
Attn: Nji Desmond Tanifor

- SOIT remises en main propre par le participant en personne ou par un agent directement dans les locaux du pouvoir adjudicateur contre remise d'un accusé de réception signé et daté, auquel cas l'accusé de réception fait foi.

Boh Plantations Limited, Missaka
BP 1130, Yaoundé
Service MAB
Attn: Nji Desmond Tanifor

Tel : +237 697503632 / +237 675452538

De Mardi à Vendredi 8h30 à 16h le Samedi 08h30 à 11h

L'intitulé du marché et la référence de la publication (voir point 1 ci-dessus) doivent être clairement indiqués sur l'enveloppe contenant l'offre et toujours être mentionnés dans toute correspondance ultérieure avec le pouvoir adjudicateur.

Les offres soumises par d'autres moyens ne seront pas prises en considération.

En soumettant une offre, les candidats acceptent d'être informés des résultats de la procédure par voie électronique. Cette notification est réputée avoir été reçue à la date à laquelle le pouvoir adjudicateur l'a envoyée à l'adresse électronique indiquée dans l'offre.

19. Séance d'ouverture des offres

22/09/2020, Direction Général-BPL / Missaka

Au cas où, à la date de la séance d'ouverture, certaines offres n'ont pas été remises au pouvoir adjudicateur, mais que leurs représentants peuvent prouver qu'elles ont été envoyées dans les délais, le pouvoir adjudicateur leur permettra de participer à la première séance d'ouverture et informera tous les représentants des soumissionnaires qu'une deuxième séance d'ouverture sera organisée.

20. Langue de la procédure

Le français sera utilisé dans toute communication écrite relative au présent appel d'offres et au présent marché.

21. Base juridique²

Règlement (UE) n° 236/2014 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2014 énonçant des règles et des modalités communes pour la mise en œuvre des instruments de l'Union pour le financement de l'action extérieure et

Annexe IV de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010. Il est fait référence à l'annexe IV telle que révisée par la décision n° 1/2014 du Conseil des ministres ACP-UE du 20 juin 2014.

22. Informations complémentaires

Les données financières à fournir par le candidat concernant les critères de sélection doivent être exprimées en F CFA. Le cas échéant, lorsqu'un candidat se réfère à des montants initialement exprimés dans une autre monnaie, la conversion en F CFA est faite selon le taux de change InforEuro du MAI, 2020 disponible à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/budget/graphs/inforeuro.html>.

² Indiquez toute particularité (par exemple géographique, thématique ou à court/ long terme) susceptible d'avoir un impact sur les règles de participation.